



Sous le haut patronage de  
Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République

# LES PALMES DU RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER



- À LA SORBONNE -  
JEUDI 13 MARS 2025

# AVANT-PROPOS

Le réseau d'enseignement français à l'étranger (EFE) est reconnu dans chacun des pays où il est implanté. Sa renommée est internationale et permet à la France de déployer son savoir-faire éducatif au service d'une force de rayonnement unique au monde.

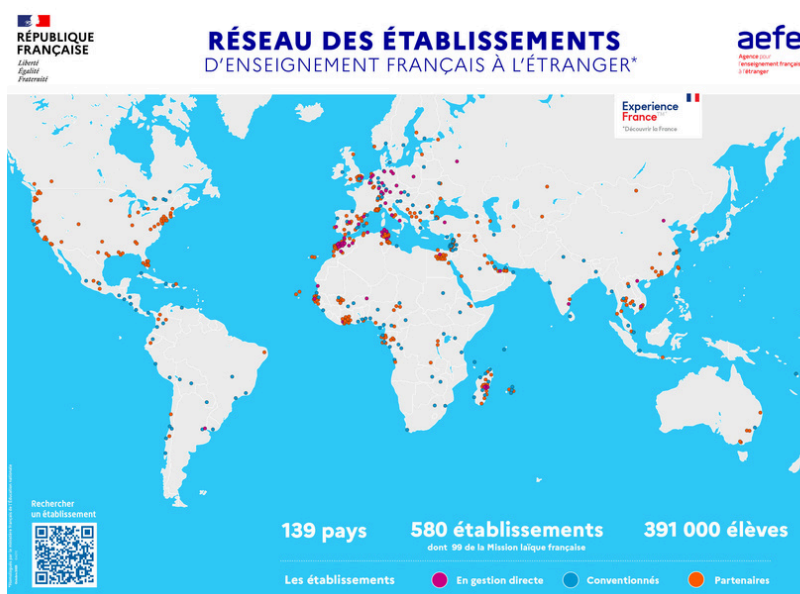
Néanmoins, parmi les acteurs qui s'engagent à faire vivre ce réseau et son prestige, beaucoup n'ont pas l'occasion de faire reconnaître au-delà de leur établissement scolaire leur travail, leur engagement, les innovations menées et leurs réussites.

Le travail remarquable fait par les acteurs des plus petites écoles ou plus grands lycées n'est pas suffisamment connu et reconnu du grand public et des institutions malgré leur mérite.

## L'IMPORTANCE DE LA RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE

Le développement du réseau voulu par le président de la République dans le cadre du **Cap 2030**, avec le doublement des effectifs d'élèves, s'appuie sur l'AEFE, opérateur public, mais aussi sur les partenariats avec des acteurs associatifs ou privés. En effet, indépendamment des statuts et tailles d'établissement, dès lors que l'engagement y est exemplaire, **une visibilité et une reconnaissance institutionnelle est légitime.**

L'excellence académique et la poursuite d'études supérieures, l'engagement citoyen, écologique, artistique et sportif, les projets pédagogiques innovants, les actions culturelles, la promotion de l'égalité femme-homme, les dispositifs d'inclusion éprouvés sont autant **d'atouts majeurs de notre modèle d'éducation** qui restent trop souvent ignorés. Il n'existe pas, à ce jour, de temps de rassemblement collectif - de reconnaissance collective - qui unit l'EFE et permet à ses acteurs de mettre en perspective leurs efforts et leurs résultats.



## UN RENDEZ-VOUS ANNUEL

Après ce constat sur le terrain lors de déplacements dans un très grand nombre d'établissements à travers le monde, et en organisant de nombreux webinaires dans le cadre de la plateforme ReflexeS, il a paru nécessaire d'y remédier et ainsi de rappeler de manière valorisante l'intérêt que portent l'institution et le président de la République à ce réseau en créant sous son haut patronage **un rendez-vous annuel, appelé "Palmes du réseau d'enseignement français à l'étranger"**.



Élèves, personnels, parents bénévoles au sein des comités de gestion, associations de parents d'élèves et d'alumni, associations de bienfaisance et partenaires soutenant l'EFE se retrouveront en présentiel **à Paris dans un lieu de prestige international** et emblématique - mais également accessible en distanciel. Ce rendez-vous sera l'occasion d'accorder **7 prix thématiques mettant en valeur les actions collectives menées dans le réseau.**

## UN ÉVÈNEMENT UNIQUE POUR METTRE EN VALEUR NOTRE RÉSEAU

La soirée des "Palmes de l'EFE" pourra se tenir **lors de la session de mars de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE)** ou à une autre date à définir. Elle pourra se faire à l'invitation du ministre chargé des Français de l'étranger, ou de l'Europe et des Affaires étrangères ou de l'Éducation nationale, accompagné par **un parrain célèbre.**

L'ensemble des **parlementaires et des conseillers des Français de l'étranger** seront invités et sollicités pour relayer l'événement sur leurs réseaux sociaux, donnant ainsi une visibilité supplémentaire et transpartisane.

**"Les Palmes de l'EFE" sont proposées par Samantha Cazebonne**, Sénatrice représentant les Français établis hors de France et particulièrement engagée pour le réseau d'enseignement français à l'étranger. Elles seront organisées **sous l'égide de la plateforme ReflexeS** avec le concours des médias numériques des Français de l'étranger, de TV5 Monde et de nombreux autres partenaires institutionnels et privés.

# QUELLE FORME ?

## 7

Un appel à candidature sur **7 thématiques** différentes, relayé auprès des établissements scolaires de l'EFE par l'opérateur, les acteurs associatifs et privés, les postes diplomatiques et les médias partenaires, et complété par des invitations à concourir suite à un repérage d'actions sur le terrain.



Un règlement précisant les modalités de participation et les critères de sélection sera publié. Seules les **actions collectives** pourront être récompensées.



Une sélection faite par **un jury** composé de représentants des acteurs institutionnels, des acteurs de terrain et des sponsors des Palmes. Le jury déterminera les 3 finalistes et le lauréat de chaque thématique.



**3 finalistes par thématique**, qui appartiendront à une des 3 catégories d'effectifs d'établissements (petit, moyen et grand) et 1 lauréat issu de ces 3 finalistes sans que la taille soit un critère préférentiel. La pertinence de l'action sera déterminante. Un des thèmes en particulier sera soumis au **vote du public** en plus du vote du jury.



Une remise des prix par les sponsors et les acteurs institutionnels lors de la cérémonie et une **visibilité internationale** donnée par les médias à l'issue de la soirée.

## LES 7 PALMES DE L'EFE

7 thématiques feront l'objet d'une Palme :

- Inclusion
- Lutte contre les discriminations
- Action innovante
- Action culturelle
- Promotion linguistique, ouverture sur le pays d'accueil
- Orientation
- Engagement

Ces titres de thématiques seront accompagnés, pour les participants et le jury, d'une définition donnant les contours de chacune d'entre elles.

## DATE ET LIEU DE L'ÉVÈNEMENT



Jeudi 13 mars 2025



Amphithéâtre de la Sorbonne, Paris

# L'ÉVÈNEMENT



## PARTENAIRES ET INVITÉS ATTENDUS

- Élèves, Enseignants, Personnels de direction et accompagnateurs des établissements lauréats ;
- Élèves des lycées français en déplacement scolaire à Paris, élèves et personnels des établissements de France ayant un lien avec le réseau de l'EFE (partenariat) ;
- Partenaires/Sponsors de l'événement ;
- Élus conseillers des Français de l'étranger, conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) et parlementaires représentant les Français établis hors de France (députés et sénateurs) ;
- Représentants de l'enseignement français à l'étranger au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international - DGM, direction de la diplomatie culturelle, éducative, universitaire et scientifique - DCECUS) ;
- Représentants de l'enseignement français à l'étranger au Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (direction générale de l'enseignement scolaire - DGESCO, délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération - DREIC, Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche - IGESR) ;
- Représentants du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ;
- Représentants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Représentants des différents partenaires institutionnels du réseau : CNED, Campus France, Onisep, France Éducation international, Agence Erasmus+, Réseau Canopé, Réseau des Inspé, AGIR abcd ;
- Représentants de l'opérateur public de l'EFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger-AEFE) ;
- Représentants des acteurs associatifs (Mission laïque française - Mlf et Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture - AFLEC) ;
- Représentants des acteurs privés (International Education Group - IEG et groupe Odyssey) ;
- Représentants de l'Association nationale des écoles française à l'étranger - ANEFE ;
- Représentants des fédérations et associations de parents d'élèves (Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger - FAPEE, Fédération des Conseils de Parents d'Elèves - FCPE, Union des associations de parents d'élèves de l'étranger - UNAPE ) et d'anciens élèves (Union-ALFM association mondiale des anciens élèves des lycées français du monde) ;
- Représentants des syndicats de personnels du réseau ;
- Représentants des associations FLAM du réseau (Français langue maternelle) ;
- Représentants des associations de Français de l'étranger (Français du monde - ADFE, Fédération internationale des Accueils français et francophones d'expatriés FIAFE, Union des Français de l'étranger - UFE) ; Représentants de CCI France International ;
- Représentants de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques - AMOPA ;
- Représentants de l'Association française des conjoints d'agents du ministère des Affaires étrangères - AFCA ;
- Médias dédiés aux Français de l'étranger et médias français souhaitant couvrir l'évènement.

# RÉTROPLANNING

## ● **Juin 2024 :**

Prise de contact avec l'opérateur, les acteurs et les partenaires institutionnels.

## ● **Juillet - Août 2024 :**

Préparation des règles de participation aux différents prix récompensés par des Palmes.  
Préparation de la communication média.

## ● **Octobre 2024 :**

Communication aux établissements et autres acteurs.  
Appels à candidature et envoi du règlement.

## ● **Novembre 2024 :**

Composition du jury, invitation des parrains et marraines.

## ● **Janvier 2025 :**

Retour des candidatures et convocation du jury national  
et des jurys régionaux

## ● **Mars 2025 :**

Cérémonie de remise des prix le 13 mars.



## **Nous contacter**

platformereflexes@gmail.com

Septembre 2024

A l'initiative de  
**Samantha CAZEBONNE**  
Sénatrice des Français établis hors de  
France

REFLEXES

